



Séjour linguistique

1ères € – Octobre 2017

La Roche sur Foron, le 21 février 2017

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la section euro, les élèves doivent pouvoir justifier d'un séjour linguistique dans le cursus. A ce titre, comme précisé lors de l'inscription, nous proposons d'effectuer un voyage à Dublin et ses alentours du dimanche 8 octobre au vendredi 13 octobre 2017 inclus.

Le coût du voyage s'élève à environ 650€ hors assurances. Ce prix comprend le transport (avion + bus), l'hébergement en famille, les repas, les visites (musée des Sciences, musée national des Arts Décoratifs et d'Histoire, Trinity College, atelier de danse irlandaise...) et les cours (3 matinées) sur place.

Pour les élèves qui seraient intéressés, merci de retourner le **coupon réponse** de la page suivante avec **un chèque de 150 euros** (à libeller à l'ordre de «OGEC ESCR Sainte-Famille », valant réservation définitive : non remboursable –encaissé en juin), ainsi qu'une **photocopie** de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité, à **M. RATSIMBA pour le jeudi 9 mars 2017**.

Il y a également la possibilité de souscrire une assurance annulation : la garantie annulation donne lieu au remboursement intégral des sommes versées dans les cas suivants : maladie (certificat médical demandé), accident de l'élève (certificat médical demandé), perte d'emploi ou décès de l'un des parents. Si vous souhaitez souscrire à cette assurance, il faudra lors de votre réponse fournir un chèque de 19,20 euros à l'ordre de Terre des Langues.

De plus, suite aux demandes des élèves, nous avons examiné avec M. Aucagne la possibilité d'organiser une action, en dehors du lycée, afin que chaque élève qui le souhaite, puisse effectuer des ventes et récolter de l'argent pour aider au financement de ce séjour linguistique. Les modalités de cette vente vous seront communiquées au cours du mois de mars.

Le bénéfice, rapporté par la vente effectuée par chaque élève, viendra en déduction du prix de son voyage et chaque parent pourra alors payer ultérieurement en 3 chèques, le reste de la somme pour le voyage ; ces chèques seront encaissés en septembre, octobre et novembre 2017.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information ou pour toute question relative à ce séjour linguistique.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

L'équipe des professeurs

David RATSIMBA

Section Européenne

Responsable Pédagogique



Séjour linguistique

1ères € – Octobre 2017

COUPON REPONSE *(Cette autorisation vaut inscription définitive)*

A remettre à **M. RATSIMBA** pour le jeudi 9 mars 2017, accompagné du règlement de 150 euros et de la photocopie de la pièce d'identité (et éventuellement du chèque pour l'assurance annulation).

M. ou Mme (Nom Prénom):

Parents de (Nom Prénom Classe) :

J'autorise mon enfant à participer au voyage à Dublin du 8 au 13 octobre 2017.

Rayez la mention inutile SVP :

- Je souhaite souscrire à l'assurance annulation au prix de 19,20 euros (chèque à fournir SVP),
- Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance annulation.

Date:

Signature des parents :